

INFORMATION AUX HABITANTS

RESTRICTION D'ACCÈS A LA RUE DE LA GARE



Madame, Monsieur,

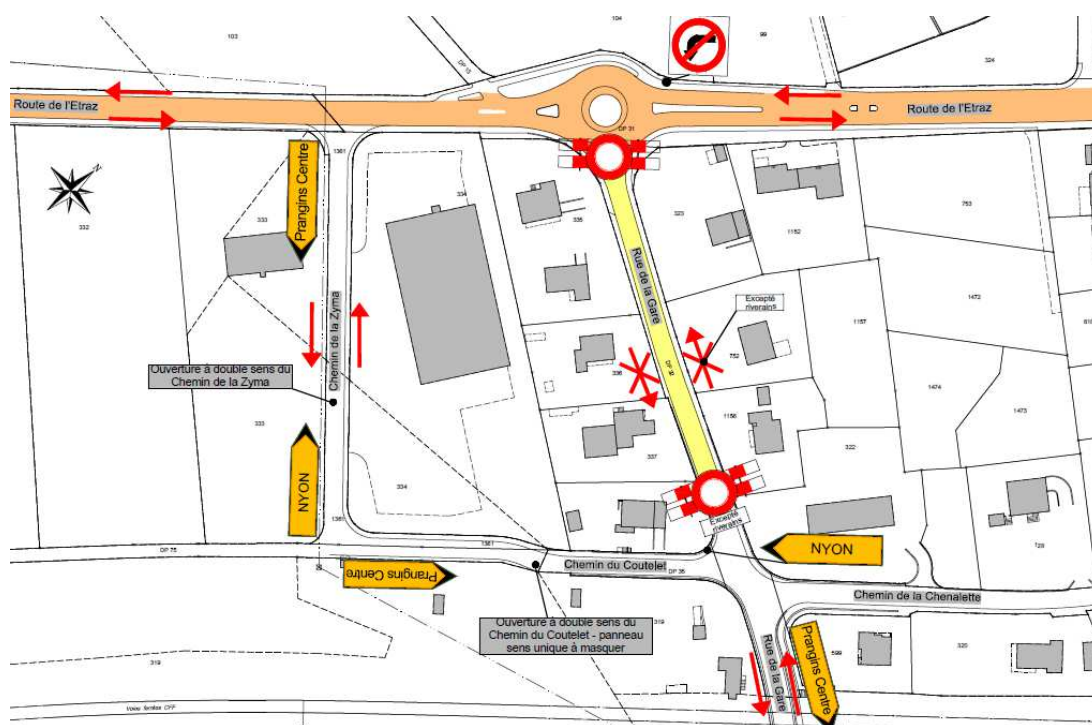
Suite à l'incendie du bus TPN survenu en automne dernier, nous vous informons que le tronçon situé entre le giratoire de la Rue de la Gare et le Chemin de la Chenalette sera

perturbé pour la circulation dès le 26 mai 2021

pour une durée de 3 semaines

Toutefois, les accès aux habitations privées seront conservés par un accès au Sud des travaux via la Route de la Gare. Une signalisation évolutive sera mise en place sur le chantier dépendamment de l'avancement des travaux. Nous vous demandons de bien vouloir suivre la signalisation mise en place à votre intention.

Une déviation pour le trafic de transit sera mise en place via le Chemin de la Zyma et le Chemin du Coutelet.



Nous vous remercions d'avance de votre compréhension. Pour toutes informations complémentaires, le service technique reste à votre disposition au 022 994 31 16.

Service technique communal